



Mairie de Faycelles

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FAYCELLES

Jeudi 27 mars 2025

Par suite d'une convocation, les membres composant le conseil municipal de la commune de Faycelles se sont réunis en date du 27 mars, à Faycelles à 18h30, sous la présidence de M. Jean-Claude Laborie, maire de la commune.

La convocation a été envoyée par mail le 12 mars 2025.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du PV du conseil du 20/02/2025 ;
- Délibération : vote du Budget 2025 de la commune ;
- Délibération : vote du Budget 2025 du multiservices ;
- Délibération : vote taux des taxes 2025 ;
- Questions diverses.

Membres présents :

- Jean-Claude LABORIE, maire ;
- Mmes Évelyne CAVALERIE, Nadine LAFON, Maylis LAVAYSSIÈRE, Hélène MATHIEU, Carine PRADELLE ;
- MM. Jérôme BESSE-DAYNAC Samuel CONTE, Frédéric DARTOIS, Éric FAGES, Jean-François HUGONENC, Jean-Claude IBANEZ, André RODRIGUES ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote : Jean-Christophe LABASCOULE, Yveline POINSOT.

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote : -

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné Mme LAVAYSSIÈRE Maylis pour remplir les fonctions de secrétaire.

Les délibérations de la séance sont mentionnées ci-après.

Demande de Mme Boucraut (comédienne en structure de soins) pour l'utilisation de la salle polyvalente de la commune.

Elle vient de créer l'association « Joie et Compagnie » cette semaine (S13). Le siège social est à Faycelles. L'objectif est de créer des spectacles vivants (théâtre, clown,...) et tisser des liens sociaux entre les habitants. Elle souhaite mettre en place des ateliers/stages autour du théâtre et du clown, pour travailler autour du lien à l'autre et autour de l'espace.

- Concept de travail sur une journée autour de 2 ateliers : matin = atelier duo parent/enfants, après-midi = atelier enfants.
- Tarif : 10 € /atelier.
- Fréquence : 2 fois par trimestre ; plus facile le dimanche en fonction du public visé.
- Démarrage souhaité : 27 avril 2025.
- Avis du conseil municipal favorable pour démarrer cette année. Mme Boucraut doit envoyer ses statuts par mail. M. le Maire rappelle que le chauffage est à la charge de l'association. De plus, la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente pour les associations risque d'évoluer dans les prochains mois (i.e. de passer payante au bout d'un certain nombre d'utilisations gratuites).
- 17 avril : 9h30 visite de Mme la Sous-Préfète
- 18 avril : 16h visite du Grand-Figeac (M. Labarthe).

Approbation du PV du 20 février 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Proposition n° 1 de l'ordre du jour : Délibération : vote du Budget 2025 de la commune

Dépenses de fonctionnement 2025			
N° de chapitre	Prévu (N-1)	Réalisé en 2024	Proposé
001	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11	247 833,54 €	100 055,19 €	169 891,26 €
12	166 000,00 €	151 067,36 €	223 000,00 €
014	84 000,00 €	82 879,90 €	90 000,00 €
65	157 405,00 €	147 359,19 €	152 350,00 €
66	9 020,00 €	8 773,95 €	10 550,00 €
42	15 951,00 €	15 951,00 €	16 000,00 €
23	250 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €
TOTAL GENERAL	930 209,54 €	506 085,69 €	875 741,26 €
Recettes de fonctionnement 2025			
N° de chapitre	Prévu (N-1)	Réalisé en 2024	Proposé
002	408 809,54 €	0,00 €	315 911,26 €
013	0,00 €	1 800,02 €	1 000,00 €
042	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	61 000,00 €	66 806,99 €	65 300,00 €
73	268 000,00€	306 532,74 €	291 000,00 €
74	158 400,00 €	156 613,75 €	164 500,00 €
75	34 000,00 €	40 574,86 €	38 030,00 €
76	0,00 €	9,30 €	0,00 €
77	0,00 €	250,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	930 209,54 €	572 587,66€	875 741,26 €

Dépenses d'investissement 2025					
N° de chapitre	Prévu 2024	Réalisé en 2024	Report	Proposé 2025	Total (P+R)
001	15 587,41 €	0,00 €	51 030,00 €	0,00 €	51 030,00 €
040	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	26 500,00 €	24 750,25 €	0,00 €	111 500,00€	111 500,00€
20	284 500,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	378 038,41 €	120 115,29 €	108 000,00 €	294 500,00 €	402 500,00 €
23	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	704 625,82 €	144 865,54 €	108 000,00 €	414 000,00 €	573 030 €
Recettes d'investissement 2025					
N° de chapitre	Prévu 2024	Réalisé en 2024	Report	Proposé 2025	Total (P+R)
001	15 587,41 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	21 000,00 €	21 797,29 €	159 030,00 €	23 000,00 €	182 030,00 €
13	0,00 €	39 604,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	331 500,00 €	895,00 €	0,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
020	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	90 000,00 €
021	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
024	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	15 951,00 €	15 951,00 €	0,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €
TOTAL GENERAL	634 038,41 €	78 248,13 €	159 030,00 €	324 000,00 €	573 030,00 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'adopter ce budget primitif 2025 de la commune.

Proposition n° 2 de l'ordre du jour : Délibération : vote du Budget 2025 du multiservices

Dépenses d'investissement 2025			
N° de chapitre	Prévu (N-1)	Réalisé en 2024	Proposé
TOTAL GENERAL	7 427,00 €	0,00 €	18 383,54 €
Recettes d'investissement 2025			
N° de chapitre	Prévu (N-1)	Réalisé en 2024	Proposé
TOTAL GENERAL	7 427,00 €	3427,00 €	18 383,54 €

Dépenses de fonctionnement 2025			
N° de chapitre	Prévu (N-1)	Réalisé en 2024	Proposé
TOTAL GENERAL	17 545,70 €	86,56 €	31 893,54 €
Recettes de fonctionnement 2025			
N° de chapitre	Prévu (N-1)	Réalisé en 2024	Proposé
TOTAL GENERAL	17 545,70 €	12 434,40 €	31 893,54 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'adopter ce budget primitif 2025 pour le Multiservices.

Proposition n° 3 de l'ordre du jour : Délibération : vote taux des taxes 2025

M. le Maire propose qu'on n'augmente pas les taux en 2025.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette décision.

Proposition n° 4 de l'ordre du jour : Vote du budget de subventions aux associations

Association	Subvention 2025
ADAR + APEAI	85
Amicale Sapeurs Pompiers	60
Ass des Amis de la BDP (Bibliobus)	20
ASS parents d'élèves	1500
FNACA	50
GDA	30
Mutuelle Coups Durs	50
Fondation du patrimoine	50
Musée de la résistance	30
Comité des fêtes	1650
L'outil en main	100
PARTIR	1200
Repaire des deux vallées	200

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget de subventions aux associations.

Questions diverses :

- L'association des parents d'élèves de Gréalou « Entre Causse et Vallée » a deux élèves de Faycelles ; elle demande une participation de la commune de 100 €/élève par enfant pour un voyage scolaire. Le conseil municipal ne donnant pas autant par enfant pour l'APE de Faycelles a refusé.
- Festival Mirza 2025 : don de 300 € de la commune pour aide financière à la structure Ulysse Maison d'artistes qui porte le projet.
- L'Arche propose de revenir au printemps : le conseil municipal est OK sur le principe si les responsables gèrent mieux le stationnement.
- Cochontour : demande de mise à disposition du bois de Charles le 6 juillet. Le conseil municipal est OK pour location 200 € (eau et électricité) et obligation d'installer des toilettes sèches et des poubelles + état des lieux avant/après + remise en état du site après l'événement.
- Devis pour borner le terrain de chez Combes : 890,76 €.

Fin de séance : 20h55

Fait à Faycelles, le 27 mars 2025

Maylis LAVAYSSIERE,

Jean-Claude LABORIE,

La Secrétaire

Le Maire